

La Ville de Bayonne recrute

Le Directeur de la Régie du Stationnement (h/f) **(Cadre d'emplois des Ingénieurs et des Attachés territoriaux)**

La Ville de Bayonne, forte d'un rayonnement touristique, culturel et commercial dynamique, propose aujourd'hui une offre diversifiée de stationnement en s'appuyant notamment sur 6 parkings en ouvrages et 12 parkings en enclos.

Axe majeur du renforcement de la vitalité du cœur de ville, la Ville de Bayonne souhaite réinterroger sa politique de stationnement pour l'adapter pleinement aux politiques de mobilité en cours de développement au sein du territoire communautaire.

Rattaché au Directeur Général des Services Techniques, le Directeur de la Régie du Stationnement est chargé de la mise en œuvre de la politique municipale du stationnement.

A ce titre :

- Il conduit les réflexions relatives à l'amélioration, le développement et la modernisation de l'offre de stationnement de la ville de Bayonne.
- Il participe activement aux études engagées par la communauté d'agglomération pour l'élaboration du plan de déplacement urbain ;
- Il supervise l'ensemble des aspects organisationnels et opérationnels d'exploitation des parcs et du stationnement payant en voirie ;
- Il dirige, fédère et motive les agents du service : réaliser le suivi des agents sur le terrain, l'analyse des pratiques, l'écoute, le conseil et la dynamisation ;
- Il prépare et assure le suivi du budget de la direction, en particulier celui de la régie du stationnement. A ce titre, il contrôle et supervise la régie. Il gère les contrats, pilote l'ensemble des études lancées par la direction et rédige le rapport annuel d'activité ;
- Il représente la commune vis-à-vis des partenaires externes (communauté d'agglomération, autres communes, conseil général), internes (services municipaux), des commerçants et des usagers ;
- Sur la base d'indicateurs de gestion et d'activité, il analyse et propose l'évolution de la tarification, de la réglementation et du zonage ;
- Il optimise l'usage des ouvrages de stationnement ; il est force de proposition sur les orientations de la politique de stationnement et la modernisation des installations ; il assure une veille technologique en relation avec le stationnement réglementé et en ouvrage.

.../...

Compétences et connaissances requises

- Vous êtes un manager confirmé.
- Vous faites preuve d'une expérience professionnelle réussie en voirie et en stationnement.
- Technicien du stationnement, vous maîtrisez la gestion des parkings souterrains, les technologies péagères, le jalonement dynamique et la réglementation du stationnement.
- Connaissances souhaitées en termes de réglementation (sécurité incendie et accessibilité des ERP), de finances publiques et de marchés publics. Des compétences en déplacements et mobilité seront très appréciées.

Qualités requises

- Rigoureux, autonome et organisé, vous alliez travail de terrain et temps au bureau.
- Vous avez le sens des responsabilités, de l'initiative et de l'anticipation.
- Vous avez des capacités d'animation et d'encadrement ; vous savez réagir face à une situation conflictuelle et la gérer.
- Vous savez organiser le travail en mode projet.
- Vous faites preuve de qualités rédactionnelles, d'une bonne expression orale et d'un bon relationnel
- Vous savez écouter le public et lui répondre en regard des orientations générales qui vous sont données.
- Vous savez promouvoir des offres de stationnement auprès d'usagers actuels ou potentiels

Renseignements auprès de Monsieur Jean-Baptiste MARINOT, Directeur général adjoint en charge des services techniques – 05.59.46.60.80 ou 05.59.46.61.80

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Candidature (**lettre de motivation manuscrite, CV, dernier arrêté de situation administrative**)

à adresser par voie postale à :

Monsieur le Maire de Bayonne
Hôtel de Ville - 1, avenue du Maréchal Leclerc
BP 60004 - 64109 Bayonne Cedex

Au plus tard le mercredi 20 février 2019